

# Examen Entraîneur-e C – Prescriptions d'examen

Athlétisme – Formation continue 1 Foundation - Jeunes

## Prescriptions d'examen pour l'obtention du diplôme Entraîneur-e C

<b>A Généralités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidats reçoivent le plan définitif d'examen environ 4 semaines avant l'examen.</li> <li>- Le diplôme Entraîneur-e C ne peut être obtenu que si les conditions suivantes sont remplies : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être affilié à une fédération/organisation telle que Swiss Athletics, FSG, SATUS, FCSGS comme membre d'un club proposant les disciplines de l'athlétisme.</li> <li>• Être membre de Swiss Athletics.</li> <li>• Pouvoir justifier d'une activité de moniteur/d'entraîneur dans un club membre de l'une des fédérations/organisations susmentionnées.</li> </ul> </li> </ul>										
<b>B Étendue de l'examen / Domaines partiels</b>	<p><b>Contrôle des compétences Méthodologie (30%)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidats choisissent une discipline dans leur domaine.</li> <li>- Vous élaborez une planification écrite de 4 semaines (mésocycle) ainsi qu'une leçon d'entraînement au moyen des documents et formulaires de préparation mis à disposition.</li> <li>- La préparation comporte au moins 4 unités dans la phase de pré-compétition suivant l'entraînement hivernal en vue des premières compétitions en plein air. Les unités comprennent des leçons de 90 minutes avec un thème complémentaire pertinent (autre discipline ou entraînement du domaine de l'athlétisme).</li> <li>- Une unité/leçon de la planification de 4 semaines est décrite en détail et préparée comme leçon.</li> <li>- Le public cible est constitué de jeunes de 15 à 17 ans d'un niveau moyen jusqu'à un niveau orienté vers la performance.</li> <li>- La planification de 4 semaines doit être envoyée par mail jusqu'à la date limite (env. 14 jours avant l'examen) à l'administration de cours, sinon l'inscription à l'examen est nulle (sans remboursement de la taxe d'examen).</li> <li>- Le document doit être au format pdf et nommé comme suit : EntrC_Année_UE_Nom_Prénom (p. ex.; EntrC_2025_UE_Muster_Hans)</li> <li>- La préparation écrite et la discussion avec les experts seront évaluées dans le cadre de l'entretien de l'examen.</li> </ul>										
	<p><b>Compétence professionnelle (théorie) – Écrit (30%)</b> <span style="float: right;"><b>Durée : env 45min</b></span></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'examen théorique se déroule sur place dans un outil en ligne. 15 questions sont spécifiques à une discipline (questions spécifiques à une discipline Technique, Méthodologie de l'entraînement, Règlements), 30 autres questions sur la théorie de l'entraînement et la méthodologie sont interdisciplinaires/générales. Les tentatives de triche seront sanctionnées par une exclusion immédiate de l'examen.</li> </ul>										
	<p><b>Compétence professionnelle (théorie) – Oral (40%)</b> <span style="float: right;"><b>Durée : env 45min</b></span></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions en rapport avec le plan sur 4 semaines.</li> <li>- Questions théoriques et pratiques en lien avec la pratique journalière de l'entraînement concernant le groupe de disciplines choisies.</li> <li>- Aucune aide/aucun document/aucune note n'est autorisée.</li> </ul>										
<b>C Attribution des notes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La direction de l'examen engage des experts J+S Athlétisme compétents (discipline et langue) pour évaluer les différentes parties.</li> <li>- Echelle des notes : 4 (très bien), 3 (bien), 2 (suffisant), 1 (insuffisant).</li> <li>- Notes partielles au dixième près, notes finales arrondies au demi-point.</li> <li>- Les formulaires d'évaluation peuvent être consultés sur le site de Swiss Athletics.</li> </ul>										
<b>D Exigences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'examen est considéré comme réussi avec une note globale d'au moins 2.00 et aucune note partielle insuffisante.</li> <li>- Les domaines partiels insuffisants peuvent être répétés aux dates d'examen ordinaires (en règle générale l'année suivante) en sens d'un examen de rattrapage.</li> <li>- En cas d'échec à l'examen de rattrapage, la direction de l'examen décide de la marche à suivre ou d'éventuels examens supplémentaires.</li> </ul>										
<b>E Recommandation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les notes d'examen servent de base pour la recommandation au niveau de formation supérieur. Voici le principe à appliquer :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="861 1601 1420 1736" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th><u>Note non arrondie</u></th> <th><u>Recommandation</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4.00 – 3.50</td> <td>a très recommandé</td> </tr> <tr> <td>3.49 – 3.00</td> <td>b recommandé</td> </tr> <tr> <td>2.99 – 2.50</td> <td>c recommandé sous réserve</td> </tr> <tr> <td>en dessous de 2.50</td> <td>d pas recommandé</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il incombe à la direction de l'examen de donner la recommandation non seulement en fonction des notes, mais encore en tenant compte des compétences personnelle et sociale des candidats.</li> <li>- Pour être admis à l'échelon d'entraîneur supérieur, il faut obtenir au moins la recommandation b.</li> <li>- Dans le cas de la recommandation c, il est possible de repasser certaines parties de l'examen à la date ordinaire, dans le sens d'un examen de rattrapage, ou de prescrire un délai d'attente pour l'acquisition d'une expérience pratique préalable. En cas de recommandation d, l'examen doit être répété dans son intégralité.</li> </ul>	<u>Note non arrondie</u>	<u>Recommandation</u>	4.00 – 3.50	a très recommandé	3.49 – 3.00	b recommandé	2.99 – 2.50	c recommandé sous réserve	en dessous de 2.50	d pas recommandé
<u>Note non arrondie</u>	<u>Recommandation</u>										
4.00 – 3.50	a très recommandé										
3.49 – 3.00	b recommandé										
2.99 – 2.50	c recommandé sous réserve										
en dessous de 2.50	d pas recommandé										